



EDITORIAL

JUIN 2017 • N° 3

Par Hubert Tassin
Président des P.P.



NE PAS RENONCER

En Novembre 2016, nous sollicitons les suffrages des propriétaires et des éleveurs pour les représenter dans les instances du Galop. Nous l'avons fait en proposant une stratégie de relance, pour retrouver la croissance. Pour y parvenir, les propriétaires et éleveurs qui jouent d'abord la carte des courses et de l'élevage français, ceux qui privilégient le label « FR », sont nécessairement la base de cette nouvelle ère.

Un an et demi plus tard, face aux mauvaises nouvelles qui s'accumulent, il n'est pas question de renoncer à défendre ceux qui nous ont fait confiance. Toutes nos actions, notamment relatées à travers ce bulletin sont tournées vers ce principe : Ne pas renoncer !

Bonne lecture.

H.T.

LE PRINTEMPS DES COURSES

Entre la hausse des taux de TVA, la limitation des paiements en liquide au PMU ou au PMH, la séparation des masses, les avantages concurrentiels obligeamment donnés à la Française des Jeux, les mauvais coups portés aux paris hippiques et aux courses se sont multipliés depuis 2010 avec des conséquences qui peuvent s'avérer dramatiques.

La réaction des différentes catégories qui font fonctionner les courses a été rapide et déterminée, et les sociétés-mères doivent l'amplifier.

Dans notre précédent *PP INFO*, nous avons évoqué l'union des associations du Trot, du Galop et des Sports équestres pour obtenir un règlement concret du dossier TVA dont le passage à 20% a été catastrophique pour nos équilibres financiers. Ensemble, nous avons saisi les ministres, ensemble nous avons alerté l'opinion publique, profitant notamment de la médiatisation du Salon de l'Agriculture.



ACTE 1 :

Nous avons surtout mobilisé nos bases pour soutenir et participer concrètement à deux opérations d'un genre nouveau qui marqueront la mobilisation active des acteurs des courses. Nous avons expédié plusieurs milliers de mails très au-delà des seuls membres des PP pour que le plus grand nombre soit touché par l'information.

L'initiative la plus spectaculaire fut sans aucun doute la manifestation du 29 mars, lancée à l'initiative d'un collectif de professionnels des courses, les *Jeunes Professionnels de la Filière Cheval*. En quelques semaines, ils ont su sensibiliser la base mais aussi réunir autour de leur projet les associations du Trot et du Galop. En quelques semaines, ils ont su organiser une manifestation sereine mais déterminée cheminant de la Porte Dorée à Bercy, siège du ministère des Finances.



Le défilé du 29 mars

L'association PP, comme ses partenaires au sein de l'Union pour le Galop Français regroupe des propriétaires et des éleveurs. Nous avons donc évidemment relayé cette mobilisation et nos

membres ont été nombreux à participer à la manifestation avec des slogans mettant en exergue notre ruralité et bien sûr nos emplois. Vus des quatre coins de l'hexagone, les élus et membres des PP ont voulu répondre présents pour soutenir cette initiative inédite.



Eric Péchadre, élu PP au Comité Régional Ouest Anjou Maine, et Gauthier de La Selle, membre des PP et ancien Président de l'hippodrome d'Angers, au défilé du 29 mars.

Réussir à réunir autour de 5 000 personnes presque au pied levé est déjà une performance. Mais le véritable succès de cette opération, à mettre au crédit des animateurs des Jeunes Professionnels, s'est mesuré de manière plus spectaculaire à Bercy. Une délégation des organisateurs de la manifestation a été reçue au ministère et s'est vu signifier le recul du Gouvernement qui a suspendu l'autorisation donnée à la Française des Jeux de tester – et donc d'introduire – le *live betting* dans son réseau physique. Une victoire chargée de symboles. Cette démonstration de force aura fait comprendre à nos ministres que, dans l'activité de loisirs que sont les courses, l'unité était réelle entre les catégories, nous étions déterminé et que nos arguments étaient solides.

ACTE 2 :

La deuxième mobilisation à laquelle nous avons participé fut la réunion du 5 avril sur l'hippodrome de Saint-Cloud. Les candidats à l'élection présidentielle étaient conviés à

présenter leur vision d'avenir et leurs préconisations pour la filière Cheval.

Mais le message n'était pas à sens unique. Le discours des candidats ou de leur représentants – et celui de Jean Arthuis représentant Emmanuel Macron – étaient évidemment essentiels. Mais notre message de mobilisation, notre seule présence, nombreuse et unie, étaient en soi un message à l'attention des dirigeants du pays. Les messages des politiques ont été écoutés, mais l'important, ce jour-là était aussi d'être là.



Jean-Jacques Chiozzi, Hubert Tassin et François de Pirey à la réunion de Saint-Cloud le 5 avril



Christian Bauer, Président-fondateur des PP, en conversation avec Dominique de Bellaigue, Président du Trot, dans le grand hall de Saint-Cloud

Là encore les PP et les associations membres de l'Union Pour le Galop Français ont su se mobiliser pour montrer à la classe politique qu'il faudrait compter avec nous dès le lendemain des échéances politiques. Ainsi 400 à 500 personnes s'étaient déplacées à l'invitation du Trot, du Galop et de la Fédération Française d'Équitation pour entendre successivement Edouard Ferrand

(représentant Marine Le Pen), François Fillon, Jean Arthuis (représentant Emmanuel Macron) et enfin Nicolas Dupont-Aignan, dont le discours clôtura une matinée très riche. Environ 45 minutes chacun pour s'exprimer sur des sujets sensibles comme celui de la TVA applicable à la filière cheval, du déséquilibre entre paris sportifs et paris hippiques, ou du maillage territorial et de la richesse constituée par nos 240 hippodromes.



Philippe Jeanneret, Président du Comité Régional Ile de France-Normandie, et Agnès Audebert, membre du Comité des PP.



Jacques Cyrès, Michel Bourgneuf, Hervé d'Armaillé, nos partenaires AQPS très représentés à Saint-Cloud

Sur tous ces sujets, des engagements ont été pris par les différents orateurs. Des engagements pour l'essentiel conformes à nos attentes et à nos revendications.

Il s'agit maintenant de faire mentir la traditionnelle formule qui prétend que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Et dans cette optique, notre mobilisation ne faiblira pas.

ACTE 3 :

Ce sont évidemment les propos de Jean Arthuis qui retiendront le plus notre attention puisqu'il était le porte-parole d'Emmanuel Macron, le nouveau Président de la République. Ces propos ont été par ailleurs renforcés par une tribune signée par le candidat Macron dans Paris Turf. Le désormais président de la République y traite de manière concrète de deux dossiers sensibles : le dossier TVA et le retour à une politique plus équilibrée entre les différents opérateurs de jeux en France et surtout en paris hippiques et paris sportifs.



Sur ces bases, la discussion peut donc s'ouvrir sans tarder avec les pouvoirs publics et notamment avec le ministre des comptes publics (ex-budget.)

ACTE 4 :

Le Trot, le Galop et le PMU ont ensemble publié un document devant servir de base à cette discussion avec les ministères mais aussi les élus à l'Assemblée Nationale comme au Sénat.

Ce document intitulé « **Oui, la France a besoin d'une filière hippique performante** » argumente et détaille toutes les propositions réglementaires, financières, commerciales et fiscales sur lesquelles l'Etat devraient se pencher pour permettre un nouveau dynamisme de notre

secteur économique. Rappelons que c'est l'Etat qui, à travers la fiscalité, sera le premier bénéficiaire de ce dynamisme retrouvé.

Notre Association a souvent plaidé pour qu'une telle plateforme puisse être le point de départ d'une nouvelle politique de partenariat avec l'Etat. Ce document, assez complet, doit être largement diffusé au niveau national comme auprès des élus régionaux, maires, conseillers départementaux et régionaux...



Vous pouvez consulter ce document sur le site internet des PP en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://lespp.fr/le-document-de-base-de-la-politique-de-lobbying-de-linstitution/>

UN P.E. SUR UN BEAU PODIUM



Très vives félicitations à Jean-Jacques Chiozzi pour une superbe victoire à Chantilly le 31 mai dernier. ALEX DES FOSSES fait merveille sous la monte de Christophe Soumillon. Mais surtout une nouvelle preuve que les Permis d'Entraîner peuvent briller au plus haut niveau !

L'HYPOTHÈSE D'UNE BAISSÉ DES ALLOCATIONS

A la demande du Président de France Galop, chaque association a fait part de propositions applicables au cas où les efforts de gestion et les négociations avec l'État échoueraient et imposeraient une baisse des allocations en 2018.

Au cours d'une réunion regroupant Hubert Tassin et Jean d'Indy pour les PP, Hervé d'Armaillé pour les AQPS et Jean-Jacques Chiozzi, représentant les Permis d'Entraîner au Comité de France Galop, une note a été remise au Président Edouard de Rothschild.

En préambule, les représentants de l'Union Pour le Galop Français y soulignent le risque grave que ferait peser une baisse des allocations sur les propriétaires et les éleveurs.

Puis la note remise au Président insiste sur quelques principes intangibles qui doivent guider toute réflexion en ce sens :

→ **Une éventuelle baisse des allocations ne peut s'envisager que pour une période courte** à l'issue de laquelle il sera indispensable de revenir à la situation de 2017, puis d'élaborer un nouveau plan de croissance des allocations

→ **Une baisse des allocations est inacceptable si elle n'est pas mise en regard d'un plan de productivité** du Galop, du PMU et de l'ensemble des organismes communs. Aussi, une baisse des enveloppes d'allocations doit avoir un préalable : un plan de productivité que l'on peut fixer à 10 % des coûts pour l'ensemble des structures.

→ **Afin de préserver les acteurs jouant le jeu de l'élevage et de l'entraînement français**, nous demandons de privilégier 3 directions

- maintien des enveloppes pour les chevaux français et ne pas toucher aux mécanismes des primes. Il convient alors de jouer sur les nominaux ce qui permet de ne

pas faire peser l'effort uniquement sur le label « FR » ;

- préserver les propriétaires les plus fragiles en faisant porter l'effort sur les allocations les plus élevées ;
- assurer le rayonnement des courses de Galop par le maillage territorial.

→ **Renoncer à toute mesure qui aurait un impact négatif sur la recette**



- maintenir les primes *transport*, avec le gros avantage (50%) aux réunions Premium
- rationaliser le programme Premium avec un objectif de partants

Dans le cadre de ce débat, nous avons largement insisté sur la nécessité de ne prendre aucune décision sans avoir pu rencontré les représentants de l'Etat. C'est la Loi de finances qui détermine, à travers la fiscalité, notre point d'équilibre. Modifier ce dernier sans connaître la règle du jeu est une erreur à ne pas commettre.

Le débat n'est pas clos, et c'est sur ces bases que nous défendrons les positions des propriétaires et des éleveurs.

UN WEEK-END DU GRAND STEEPLE CONVAINCANT

Nous avons beaucoup milité pour que l'Obstacle bénéficie, comme pour le Plat, de week-ends qui puissent être des vitrines convaincantes de la discipline.

L'édition 2017 aura sans aucun doute été un bon cru tant au niveau du spectacle proposé, qu'en terme d'ambiance avec un public enthousiaste.

L'Association PP a été particulièrement heureuse d'assister à la victoire de SRELIGHONN élevé par l'Ecurie Pégase, membre de longue date de notre association, dans le prestigieux Prix Ferdinand Dufaure.



Monsieur Gaétan Trottin sur le podium du Prix Ferdinand Dufaure à Auteuil

Nous avons eu aussi le plaisir de retrouver sur le podium de ce grand week-end, Jacques Cyprès (un habitué des podiums) grâce à la victoire de CAPFERRET dans le Prix Aristote et Michel Bourgneuf, qui réalise une très belle saison et s'est distingué le samedi avec BARAKA DE THAIX dans le Prix Pot d'Or sous les couleurs de Simon Munir.



Gérard Samama à Auteuil avec Joël Boisnard et Stéphane Paillard.

Soulignons aussi la performance prometteuse de SPRING IN THE AIR sous la casaque en forme de Gérard Samama dans le Prix du Nivernais. Une seconde place qui ne devrait pas rester sans lendemain.

FÉLICITATIONS DES P.P.

Depuis le début de l'année, les propriétaires et éleveurs membres de l'Association reçoivent un mail de félicitation lorsqu'ils remportent une course.



Un petit geste qui témoigne de l'importance de la vitalité de notre association et de l'attention que nous devons à nos adhérents.

*Cette newsletter est uniquement diffusée par e-mail.
Comité de rédaction : Hubert Tassin – Jean-Jacques Chiozzi
- Eric Péchadre - Jean d'Indy – Amaury de Soultrait –
Emmanuel Roussel – Laurence Roussel*